

OFFRE D'EMPLOI

Professeur-e de trompette (jazz) - 10h

Ville de Saint-Fons

Placé sous la responsabilité de la direction de l'Ecole municipale de musique et en lien avec la coordination du département « jazz et musiques actuelles », l'enseignant-e s'engage :

- à renforcer une dynamique de classe en trompette ouverte sur le territoire, et à d'autres cuivres (trombone, tuba, euphonium...)
- à s'investir dans la valorisation d'une pratique instrumentale la plus aboutie possible, auprès de tous les publics et des élèves, débutants ou confirmés, particulièrement dans le répertoire jazz (en lien avec le Saint-Fons Jazz Festival)
- à participer aux réflexions pédagogiques et à la saison culturelle de l'Ecole de musique en s'impliquant dans des actions de diffusion et de création artistique sur le territoire de la Ville de Saint-Fons;
- à contribuer aux réflexions et aux projets intercommunaux, particulièrement avec Feyzin.

Activités

L'Ecole municipale de musique Guy Laurent dispense 20 cours d'instruments différents et une quinzaine de pratiques collectives, le tout articulé autour d'enseignements de formation musicale. Adossée à l'activité des cours, elle pilote une programmation culturelle dans les esthétiques jazz et classique, avec le Saint-Fons Jazz (25 ans en 2025) et les SainFFoniales.

L'Ecole de musique fait partie du réseau des Portes du Sud avec Vénissieux, Corbas et Feyzin, avec qui un rapprochement intercommunal plus poussé permet de renforcer des coopérations pédagogiques et artistiques dans les trois départements (classiques/musiques écrites, Jazz – Musiques actuelles et Musique à l'Ecole »).

Les activités sont les suivantes : • Enseignement de la trompette particulièrement jazz, et polyvalence d'enseignement en trombone, trompette, tuba... (classe 2024-2025 : 1 cycle 1, 2 cycles 2 dont un 2C4, 2 adultes débutants et 6 adultes niveau intermédiaire à avancé) • Investissement dans la dynamique de classe par des temps de valorisation, de découverte, de jeu avec les élèves pendant les différents temps forts à l'Ecole de musique (auditions, semaine portes ouvertes, p'tits concerts à la médiathèque ou dans d'autres lieux, soirée des ensembles pendant le Saint-Fons Jazz...) • Présence dans les écoles et au Collège pour des présentations des cuivres (ponctuel)

Participation aux réunions de service : 4 fois / an pour les réunions plénières et environ autant pour les réunions départementales, sous le pilotage du coordonnateur « département jazz et musiques actuelles » • Participation aux concertations pédagogiques

Force de proposition sur la programmation et les actions culturelles de l'école de musique, en lien intercommunal avec l'Ecole de musique de Feyzin.

Compétences requises

Titulaire du DE (ou en cours) obligatoire, en jazz et musiques improvisées

Présence fortement souhaitée le mercredi en raison des plannings des élèves (cours individuels entre 10h et 18h, puis Combo jazz de 18h30 à 19h30)

Savoirs :

Polyvalence instrumentale (trombone surtout, mais aussi euphonium, tuba...)

Maîtrise de méthodes pédagogiques actives

L'engagement dans une vie artistique est très fortement souhaité

Très bonne maîtrise de l'arrangement jazz (dans l'instrument et pour des ensembles)

Capacité à diriger un atelier jazz adultes amateur

Expérience et dynamisme dans le portage de projets collectifs jeunes publics (enfants et/ou collégiens) type fanfares, groupe de pratique instrumentale débutante, parcours « éveil au jazz »...

Savoir-être

Force de proposition et capacité d'initiative

Esprit d'inventivité et d'adaptation notamment dans la mobilisation des publics en direction des pratiques musicales

Volonté d'investissement dans une équipe de 24 personnes (tous métiers confondus) et de participer aux projets transversaux

Sens du relationnel aiguisé

Bonne capacité de communication et de rendre compte auprès de la direction et avec les coordinations de départements

Capacité à s'investir au pro-rata de son temps de travail, dans la visibilité et la découverte de l'instrument sur le territoire (intervention dans les classes des écoles et au collège, au moins 1 audition hors les murs...)

Autonomie, écoute, rigueur, bienveillance, adaptabilité

Sens du service public

Connaissances professionnelles :

Connaissance des répertoires dans leurs diversités et des courants contemporains de la création

Connaissance des textes cadres de l'enseignement artistique spécialisé

Connaissance de la fonction publique territoriale et des missions des conservatoires

Connaissance et respect des droits et devoirs des fonctionnaires

Positionnement

Liens hiérarchiques : Directrice des Ecoles municipales de musique de Saint-Fons et de Feyzin

Liens fonctionnels : Coordinatrice et coordinateur des départements classique, jazz/musiques actuelles, Musiques à l'école, ainsi que l'ensemble de l'équipe pédagogique et administrative sur les suivis individualisés des élèves.

Conditions d'exercice Lieu de travail : Ecole Municipale de Musique Guy Laurent – Espace Léon Blum – Place du Pentacle - Saint-Fons. Déplacements ponctuels à l'Ecole de musique de Feyzin.

Temps de travail : 10h / semaine. Rémunération : environ 975€ mensuels bruts + prime annuelle de 1826.35€ bruts pour un équivalent temps plein.

Avantages : - Carte titres restaurant avec participation employeur à hauteur de 50%, - Participation employeur à hauteur de 75 % aux abonnements transports en commun - Participation employeur pour l'adhésion à une prévoyance maintien de salaire - Forfait mobilités durables jusqu'à 300 € -

Comité des Œuvres Sociales (Cartes cadeaux/sorties/billetterie/chèques vacances/parfums...) - Carte d'accès gratuite à la Médiathèque de la Ville

Particularités (contraintes/difficultés ou autres...) : disponibilité ponctuelle en soirée à l'occasion des auditions, concerts de la saison musicale...
Mobilité nécessaire.

Si cette offre vous intéresse, merci d'adresser un courrier à l'attention de : Monsieur le Maire de Saint-Fons – Hôtel de Ville – 1 place Roger Salengro – BP 100 – 69195 SAINT-FONS CEDEX OU par courriel : ressourceshumaines@saint-fons.fr / cjourdain@saint-fons.fr dès que possible.

Renseignements auprès de : ressourceshumaines@saint-fons.fr OU Cécile JOURDAIN / Directrice de l'Ecole municipale de Musique / par courriel : cjourdain@saint-fons.fr